

<http://ecoleemancepee.org/spip.php?article1794>



Congrès de Solidaires

- Syndicalisme -



Date de mise en ligne : lundi 30 juin 2014

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

L'Union syndicale Solidaires a tenu son 6ème congrès national du 2 au 6 juin à Dunkerque. 350 délégué-es étaient présent-es représentant 38 organisations nationales professionnelles et 55 Solidaires départementaux. Le taux de féminisation était de 33 %, en léger progrès par rapport aux congrès précédents. Nous donnons la parole à Annick Coupé pour nous présenter les travaux du congrès. Fidèles à notre volonté de rassembler le syndicalisme de transformation sociale (notamment la CGT, la FSU et Solidaires), nous sommes naturellement attentifs et intéressés par la démarche et les propositions de Solidaires.

Le paysage syndical

Le débat sur le rapport d'activité a permis de revenir sur l'analyse de la politique d'austérité mise en oeuvre par ce gouvernement « socialiste », les difficultés de mobilisation, l'état du paysage syndical, la question des convergences nécessaires.

Sur le paysage syndical, les débats ont montré l'attachement à la recherche de convergences et les avancées dans nos rapports avec la CGT, au plan national interpro comme dans un certain nombre de départements. Concernant les rapports avec la FSU, des interventions ont souligné les difficultés à appréhender la stratégie d'action de la FSU au plan national. Il a été rappelé que les propositions de Solidaires de travail en commun au plan national, dans la suite des rencontres passées (sur les enjeux écologiques, la précarité ou le partage des richesses), étaient pour l'instant restées sans réponse.

Est-ce à mettre en relation avec le constat d'un certain repli de la FSU sur le seul champ professionnel ?

Les débats du congrès ont confirmé que Solidaires ne pouvait se reconnaître dans la notion de « syndicalisme rassemblé » portée par la CGT lors de son dernier congrès et reprise par Bernadette Groison, au nom de la FSU, dans son intervention devant le congrès. Les prises de position de la CFDT ont confirmé qu'il y avait de sérieuses divergences dans le mouvement syndical, et que si on ne pouvait s'en satisfaire, on ne pouvait pas faire comme si elles étaient mineures.

Cela pose la question de travailler à davantage de convergences sur le fond mais aussi sur les stratégies d'action entre les syndicats qui rejettent les logiques d'austérité portées par ce gouvernement, face aux desiderata du patronat.

Par contre, le travail en commun (CGT, FSU, Solidaires) contre l'extrême droite a été cité positivement à de nombreuses reprises durant ce congrès

Les débats d'orientation

Cinq résolutions étaient en débat : le contexte général, la protection sociale, la place des femmes dans notre syndicalisme, l'enjeu des services publics, le développement.

Elles ont donné lieu à un travail de commissions afin de rechercher des synthèses à partir des amendements maintenus en débat. Ce travail en commission, même s'il a duré quelques heures, a été très positif : très peu d'amendements sont restés en débat, confirmant une homogénéité importante de notre organisation syndicale.

Quelques points ressortent des débats sur les résolutions.

La résolution 1 portait sur le contexte de crise systémique, ses conséquences, ses effets sur le salariat, les propositions de Solidaires : un débat reste ouvert sur les questions liées à l'avenir de l'Union européenne et la question de l'euro. Un mandat est donné pour que ces problématiques soient approfondies au sein de Solidaires et ne restent pas l'affaire de « quelques spécialistes », en rappelant notre vision internationaliste du syndicalisme.

Le débat sur la protection sociale a, une fois de plus, porté sur les modalités de financement des diverses branches de la sécurité sociale : élargissement ou non de l'assiette des cotisations sociales, financement de la politique familiale par la sécurité sociale ou par le budget de l'état au titre de la solidarité... Ces débats n'ont pu être tranchés et la commission protection sociale est mandatée pour y travailler et faire en sorte que l'argumentation des uns et des autres circule largement au sein de Solidaires.

Sur le développement et la structuration, trois points ont été plus particulièrement discutés : la nécessité de renforcer les moyens donnés à l'interprofessionnel au plan local (les Solidaires départementaux), la structuration dans le secteur privé (mise en place d'une structure nationale sur le commerce d'ici la fin de l'année 2014 par exemple), l'enjeu des élections Fonction publique de décembre 2014 et notamment de la représentativité de Solidaires dans la Fonction publique territoriale.

Deux tables rondes se sont déroulées pendant ce congrès, sans enjeux de vote mais permettant d'alimenter la réflexion collective. L'une portait sur les enjeux de santé au travail et l'autre sur la question de l'autogestion : comment se réapproprier cette idée ?

La déclaration finale

La déclaration finale du congrès fixe les priorités d'intervention de Solidaires :

- les enjeux écologiques avec le rassemblement de Notre Dame des Landes ou la mobilisation pour la conférence climat en décembre 2015 (la COP 21 qui se tiendra à Paris) ;
- la poursuite et le développement du travail syndical contre l'extrême droite et ses idées nauséabondes ;
- la participation aux manifestations Blockupy Francfort contre la politique de la Banque centrale européenne ;
- la détermination de Solidaires à faire échec au projet de d'accord de libre-échange dans le cadre de la campagne unitaire anti-TAFTA ;
- la confirmation de notre engagement dans l'initiative « La Coupe est pleine » en soutien aux résistances des mouvements sociaux au Brésil.

Enfin, le congrès a confirmé la poursuite de la campagne initiée depuis le début de l'année : « Les capitalistes nous coûtent cher ». Cette campagne vise à répondre à la bataille idéologique sur « le coût du travail », l'ambition de Solidaires est de la mener en commun avec d'autres forces syndicales.

Des motions d'actualité ont été adoptées à la quasi-unanimité concernant des sujets aussi divers que la répression des mouvements sociaux, la lutte contre l'agrément de l'accord UNEDIC, le soutien aux luttes (comme la grève à la SNCF le 11 juin, les luttes dans les hôpitaux ou la lutte de la SEITA à Nantes), la libération de Georges Ibrahim Abdallah ou l'enjeu de la réforme territoriale.

La diversité des organisations invitées présentes confirme les liens tissés par l'Union syndicale Solidaires avec de nombreux mouvements sociaux et sa place dans le mouvement syndical français et international. ĩ

Le développement de Solidaires

Ce congrès a confirmé l'homogénéité politique de Solidaires et son développement : 110 000 adhérent-es, soit + 10 000 depuis le dernier congrès de 2011.

Le congrès a été l'occasion de revenir sur le développement de l'audience de Solidaires dans le secteur privé : 3,47 % au niveau national, à mettre en regard de la présence de Solidaires dans 15 % des entreprises du privé ayant des IRP (élections CE ou DP).

Le congrès a rappelé que la vraie mesure de représentativité devrait être calculée en ajoutant les résultats dans le secteur privé et ceux de la Fonction publique : ce qui représente 4,8 % pour Solidaires.

Ce chiffre correspond quasiment au poids des adhérent-es de Solidaires rapporté au nombre de syndiqué-es dans notre pays (entre 1 800 000 et 2 millions, toutes organisations confondues).

Ce congrès a été aussi l'occasion d'un renouvellement générationnel important au sein de la direction avec le départ (pour cause de retraite) de trois camarades qui ont pris une place importante dans la construction de Solidaires : Thi Trinh Lescure, Christian Mahieux, Annick Coupé.

Un secrétariat national de douze personnes a été élu, avec pour la première fois deux camarades issus du secteur privé (secteur social et industrie), confirmant ainsi que le développement de Solidaires dans le secteur privé. 2 « co-délégués généraux » assureront le porte-parolat : Cécile Gondard Lalanne (Sud Ptt) et Eric Beynel (Solidaires Douanes). ĩ

Annick Coupé